



COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au Préavis Municipal 11/2024-2025, concernant la demande de crédit de CHF 34'000 pour la participation à la finalisation du bâtiment d'accueil et à la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N° 11/2024-2025 relatif au sujet ci-dessus.

Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 20 mai dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous avons noté que l'acceptation ou le rejet de ce préavis ne remet pas en question le financement général de ce projet par le Canton et les communes du DISREN. Nous apprécions cependant le fait que nous soyons appelés à voter le montant de ce crédit vu que nous ne faisons pas partie du DISREN comme décidé dans le passé par le Conseil Général. De cette manière notre Conseil Communal conserve son indépendance sur les décisions de financement sur les projets du DISREN et en particulier sur des sociétés avec un passé tumultueux.

Globalement ce financement nous paraît acceptable étant donné les différents points exposés dans le préavis, et en particulier le fait que le Conseil d'Administration a été changé suite à la débâcle que représentait le bâtiment des Dappes.

Comme exposé par la Municipalité le bâtiment prévu permettra d'accueillir les personnes qui sont actuellement quelque peu dispersées autour de la Dôle faute d'avoir une infrastructure en place.

Vu l'impact financier modeste pour notre commune de CHF 34'000 et pour des raisons de solidarité avec les autres communes de la région, nous pensons qu'il fait du sens de participer à ce financement. Il est également positif de constater l'annulation du cautionnement de la dette par la commune de 10'468 CHF en faveur de Télé-Dôle, que ce préavis soit accepté ou pas.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances propose au Conseil d'accepter le préavis No. 11/2024-2025 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,

Mark Tritten

Marcel Biedermann

Marcel Miesen

André Jaquet

Michel Peiris

Vich, le 23 mai 2025